



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mardi 12 janvier 2021–Visioconférence – 19h00

Présents:

G. THEPAUT–P. LECLERCQ –J. de CAZANOVE– P. PUJOL –JP. BRUNET– V. BENAITREAU–G. PORTUGAL – C. ALAGHEBAND – B. GOURVEZ – J. SMYKOWSKI–M. MORLEC–M. COISY–G. BERRUET

PV du précédent CA du 8 décembre 2020

Le PV de la réunion du CA du 8 décembre est approuvé à l'unanimité par les administrateurs qui étaient présents à la réunion.

INFORMATIONS ET DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Calendrier prévisionnel des manifestations de l'AGS en 2021

Le calendrier n'est pas tout à fait complet et **reste aléatoire en fonction des contraintes sanitaires dans le contexte Covid-19**

- Toutes les compétitions du Grand Prix n'y figurent pas (celles qui ont lieu sur les parcours Blue Green, trop cher actuellement sont repoussées pour obtenir des tarifs moins élevés).
- Par contre, les animations du samedi, les mercredis féminins, le ProAM, la compétition de la Chandeleur figurent bien dans le calendrier.

Il est important que les dates des manifestations soient connues, au moins pour les 4 premiers mois de l'année, afin de prévoir les dates des sablages par les jardiniers. Mériadeg est chargé de vérifier et compléter les dates si nécessaire.

Mises à part ces remarques, le calendrier est adopté par vote à l'unanimité

Vote n° 1-01-2021 :			
Adoption du calendrier des manifestations de 2021, sous réserve des contraintes sanitaires			
	Pour	Abstention	Contre
Voix	13	0	0

2. Assemblée Générale 2021

- Le CA décide de tenir son AG au plus tard le 5 juin (au lieu du 30 mars) dans l'espoir de pouvoir la tenir en présentiel.
- La date retenue pour l'AG sera fixée lors du CA d'avril pour respecter le délai de 45 jours entre l'annonce aux adhérents, le dépôt des candidatures et l'AG elle-même.
- Deux processus électoraux seront rédigés à partir de celui de 2019 (avec code électoral et comité électoral), l'un pour une AG en présentiel et l'autre pour une AG par correspondance : Vincent et Jocelyn s'en chargeront. Ces 2 processus seront présentés au CA de février.

Vote n° 2-01-2021 :			
Tenue de l'AG 2021 en présentiel ou par correspondance, au plus tard le 5 juin 2021 (au lieu du 30 mars) en tenant compte des contraintes sanitaires			
	Pour	Abstention	Contre
Voix	13	0	0

- Rédaction du livret de l'AG avec le bilan des commissions et domaines d'activité (malgré les aléas sanitaires liés à la Covid-19, certaines commissions ont peu effectué une partie de leur travail et de leur activité, avec des résultats qui méritent d'être connus, confirmés et partagés). Chaque responsable est invité à envoyer son rapport d'activité annuel à Jean-Paul. Seul le rapport de la trésorerie ne peut pas être rédigé (en attente du bilan transmis par l'expert-comptable).

3. Désignation du représentant de l'AGS en 2021 pour les AG de la Lique des PDL, le Comité Départemental CD44 et la FFG

- Gilbert sera le représentant de l'AGS pour ces trois instances.

4. Préparation du budget 2021 par commission

Les différentes commissions et domaines d'activité ont envoyé à Christophe leur budget prévisionnel (hors commission salariés en attente du vote du point précédent).

5. Avancement des projets d'investissement

- **Construction des abris de practice** : les travaux de terrassement ont commencé. Les plans et dimensions sont conformes au projet. Les fondations devraient être achevées fin janvier, si les conditions météo sont convenables. Le pourtour a été sécurisé pour éviter des accidents. La construction du bâtiment débutera ensuite après une semaine de battement.
Pendant les travaux, le practice ouest est supprimé (4 ou 5 tapis pourront être mis en avant de la zone de travaux, sur l'herbe).
Le WE, les premiers tapis peuvent être utilisés pour les cours et animations. 2 supports bétons seront transportés au niveau du practice ouest pour accueillir 2 tapis. Le choix des nouveaux tapis et équipement seront choisis en concertation avec les Pros (pour une livraison mi-février).
- **Construction des bunkers et rénovation des greens** : Les devis sont plus chers que le devis initial pourtant avec la même entreprise. Il a été demandé de dissocier le devis concernant les bunkers (20 000 €) et les greens (100 000 €). Les bunkers devraient être terminés à l'automne 2021 (et non au printemps, comme cela été envisagé). La rénovation des greens est envisagée pour 2022.

6. Premiers aperçus des réinscriptions et des choix parmi les mesures compensatoires

- Parmi les 102 premiers adhérents parcours qui ont renouvelé leur adhésion en 2021 : 49 ont choisi 2 heures de cours, 32 des recharges de seaux de balles et 21 ont renoncé à toute compensation.
- Le coût des mesures compensatoires est évalué à 20 k€ environ.

7. Avant-projet concernant le devenir de la zone de la Longue Mine située dans le prolongement du golf sur la commune de Basse Goulaine

- Cette zone est située à l'extrémité du trou 3. Un aménagement de cette zone est prévu par la mairie de Basse-Goulaine. Gilbert a contacté la mairie de Saint-Sébastien pour « positionner » une demande d'extension du golf. Sans réponse, Gilbert a aussi envisagé d'obtenir le soutien de la ligue des PDL. Comme une consultation est ouverte auprès des habitants de Basse-Goulaine, il est suggéré de solliciter les adhérents résidant à Basse-Goulaine pour une demande d'extension du golf.

8. **Archives (demande de Dominique)**

Depuis de nombreux mois des archives ont été entreposées à l'accueil par les anciens présidents. Il serait urgent de faire un tri pour « se donner un peu de place ». Ceci sera envisagé au CA de février.
Jocelyn (éventuellement aidé par Vincent, pour la numérisation des documents si nécessaire) propose de s'en occuper.

9. **Modification des modalités d'inscription sur le site de réservation de l'AGS « Prima »**

La raison est la suivante : des adhérents « malins » (huit) arrivent à s'inscrire plusieurs fois dans le même créneau créant des anomalies : un seul partant sur un créneau. Il convient de corriger cette anomalie avant les beaux jours et le plus tôt possible pour que cette pratique cesse.

Un paramétrage du logiciel Prima sera nécessaire (ou peut-être une reconfiguration du logiciel : à voir avec Prima).

Bernard et Jocelyn aidés de Vincent sont missionnés pour la résolution du problème. Le CA donne son accord à l'unanimité.

	Vote n° 4-01-2021 : Mission pour contrecarrer des inscriptions intempestives sur le parcours		
	Pour	Abstention	Contre
Voix	13	0	0

10. **Proposition d'un adhérent (via William)**

La proposition de partenariat pour l'année 2021 avec ALTERPARK est rejetée et confirmée à l'intéressé qui souhaite cependant maintenir sa proposition sans contrepartie.

Séance levée à 20h50.

Prochain CA : le mardi 9 février 2021 à 19h.

Probablement en visioconférence via zoom.us